



Ville de Castelnaudary

Direction Aménagement Foncier
Urbanisme
Service Patrimoine

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : 8 Domaine de compétence
Par thèmes

Sous matière : 8.5 Politique de la Ville
Habitat logement

OBJET : Adhésion au CAUE de l'Aude
Assistance architecturale / Rénovation
énergétique Rénov'Occitanie - Appel à
cotisation 2024

Décision N° 2024-88

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021-124 du 1^{er} juin 2021 portant autorisation de la signature de la convention de partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude (CAUE),

VU la convention de partenariat signée le 6 juillet 2021 avec le CAUE relative à la mise en œuvre des permanences « d'assistance architecturale » et du Guichet de la Rénovation énergétique, Rénov'Occitanie »

VU la demande d'adhésion du CAUE pour l'année 2024,

CONSIDERANT l'utilité de renouveler l'adhésion de la Ville au CAUE pour l'année 2024, moyennant une cotisation annuelle de 0.20 Euros par habitant,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'adhérer au CAUE pour l'année 2024,

ARTICLE 2 : de régler au CAUE une cotisation de 0.20 Euros par habitant, soit 2 595.60 Euros pour 12 978 habitants,

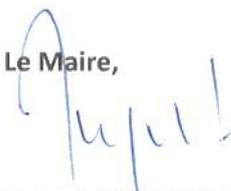
ARTICLE 3 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 21 mars 2024,

Le Maire,




Patrick MAUGARD

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 28 MARS 2024

ID : 011-211100763-20240321-DEC202488DAFU-CC

